

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

20 SQUARE BEAUREGARD LGT 1

77140 NEMOURS



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	20 SQUARE BEAUREGARD LGT 1 77140 NEMOURS
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	20LAW0201	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	09/02/2018	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Olivier GUERIN	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
N° certificat :	17-881	Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
Date d'obtention :	17/02/2017	N° de contrat d'assurance :	55832566
Organisme certificateur	ABCIDIA Certification 4 route de la Noue - 91190 GIF-SUR-YVETTE	Date de validité :	31/12/2018

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 20/02/2018

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Olivier GUERIN**



C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	5
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	7
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	7
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	8
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	13
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	15
ATTESTATION(S).....	17
CERTIFICAT DE COMPETENCES	18

D\ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Séjour		Revêtement souple	Colle polymère jaune non séparable + peintures multiples non séparable + ragréage rose non séparable + colle bitumineuse noire	Sol	20LAW0201P001	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)
Séjour		Revêtement souple	Colle polymère jaune non séparable + peintures multiples non séparable + ragréage rose non séparable + colle bitumineuse noire	Sol	20LAW0201P001	ZSO	BON ETAT	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)
Chambre 1		Revêtement souple	Colle polymère jaune non séparable + peintures multiples non séparable + ragréage rose non séparable + colle bitumineuse noire	Sol	20LAW0201P001	ZSO	BON ETAT	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
-------	-------	------------------

Rapport N° : 20LAW0201 09/02/2018

4/20

Version : 20/02/2018

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° 1
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 AGENCE DE NEMOURS 5 Square Beauregard 77140 NEMOURS Tél : 01.64.28.41.57 Fax : 01.64.28.42.02 Siret : 27770001900015		BON DE TRAVAUX N° 2018 2526 EXPERT HABITAT INGENIERIE 21 RUE D'ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME Téléphone 0321734144
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4476 1 Provenance NEMOURS Objet ENTRETIEN	ÉMETTEUR TAHIRI FATIHA	
SERVICE NEMOURS Techniciens	LOCALISATION Programme 20 NEMOURS - BEAUREGARD Tranche 2 Ensemble N000 Escalier AW Étage 02 Logement 1 Module 20LAW0201 Retrait des clés A L'ANTENNE	
ADRESSE 20 SQUARE BEAUREGARD 77140 NEMOURS		

DÉLAI D'EXECUTION 15 JOURS **PÉRIODE DU** 08-02-2018 **AU** 22-02-2018

ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AM150	REPERAGE AMIANTE AVANT TVX - TVX D'ENTRETIEN OU REPARATIONS URGENTS - CLE ANTENNE NEMOURS	1,00	5,00	5,00
AM170	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MOLP ANALYSE DE 11 A 50 PRELEVEMENTS ISSUS SOL SEJOUR+CHAM N1- MUR CHAMBRE N1	3,00	25,00	75,00
TOTAL H.T.				80,00
H.T. ACTUALISE				
COEFFICIENT REGIONAL				
RABAIS				
TOTAL H.T.				
T.V.A.	20,00 %			16,00
TOTAL T.T.C.				96,00

AFFECTATION BUDGÉTAIRE				CODES STRUCTURE ET SCHEMA : ENTLOG	
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES		LIBELLÉ DU POSTE BUDGÉTAIRE	MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	A760	NEM	SN	HONORAIRES DIAG AMIANTE	96,00

AFFECTATION ANALYTIQUE					
CODE BUDGET	RÉFÉRENCES PATRIMOINE	RÉFÉRENCES OCCUPANT			MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	20 2 N000 AW 20LAW0201	L 9929444			96,00

Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX N° 2018 2526

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Plinthes carrelage/

Rapport N° : 20LAW0201 09/02/2018

Version : 20/02/2018

6/20

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

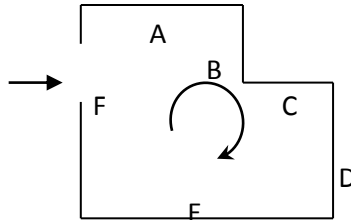
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Entrée			OUI	CONCERNEE
Cuisine			OUI	CONCERNEE
Gaine technique			OUI	CONCERNEE
Salle de Bains/WC			OUI	CONCERNEE
Débarras			OUI	CONCERNEE
Séjour			OUI	CONCERNEE
Chambre 1			OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Entrée									
Cuisine									
Gaine technique									
Salle de Bains/WC									
Débarras									
Séjour	Béton				Sol souple	Peinture	BOIS		
Chambre 1	Béton				Sol souple	Peinture	BOIS		

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Séjour		Revêtement souple	Colle polymère jaune non séparable + peintures multiples non séparable + ragréage rose non séparable + colle bitumineuse noire	20LAW0201P001	Sol	BON ETAT	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 1		Revêtement souple	Colle polymère jaune non séparable + peintures multiples non séparable + ragréage rose non séparable + colle bitumineuse noire	20LAW0201P001	Sol	BON ETAT	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)	ZSO

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
Séjour		Revêtement souple	Colle polymère jaune non séparable + peintures multiples non séparable + ragréage rose non séparable + colle bitumineuse noire	20LAW0201P001	Sol	BON ETAT	Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Séjour		Revêtement souple	Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	20LAW0201P001	Sol	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris non séparable + peinture non séparable + papier non séparable	20LAW0201P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Séjour		Revêtement souple	Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	20LAW0201P001	Sol	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 1		Revêtement souple	Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	20LAW0201P001	Sol	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	ZSO
Chambre 1		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris non séparable + peinture non séparable + papier non séparable	20LAW0201P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 1		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris non séparable + peinture non séparable + papier non séparable	20LAW0201P002	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 1		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris non séparable + peinture non séparable + papier non séparable	20LAW0201P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 1		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris non séparable + peinture non séparable + papier non séparable	20LAW0201P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 20LAW0201P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	20LAW0201 09/02/2018		Séjour
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Revêtement souple	Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	09/02/2018	GUERIN Olivier
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Fr1:Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 20LAW0201P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	20LAW0201 09/02/2018		Séjour
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Revêtement souple	Colle polymère jaune non séparable + peintures multiples non séparable + ragréage rose non séparable + colle bitumineuse noire	09/02/2018	GUERIN Olivier
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Fr2:Amiante détecté (Chrysotile)	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 20LAW0201P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	20LAW0201 09/02/2018	Chambre 1	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris non séparable + peinture non séparable + papier non séparable	09/02/2018	GUERIN Olivier
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur D		Amiante non détecté	
EMPLACEMENT			



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-16345 EN DATE DU 16/02/2018 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client : AGENCE EHI IDF (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Ref. Commande ITGA : IT0718-16345 Ref. Commande Client : 20LAW0201-01
---	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/02/2018

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- ou
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique(s) : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

- ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique	Nb de préparations	Date d'analyse	Résultat / Type d'amiante
Réf dossier client : 20LAW0201-01 - 20 SQUARE BEAUREGARD LGT 1 77140 NEMOURS Réf échantillon client : 20LAW0201P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Séjour Sol Revêtement souple				Réf échantillon ITGA : IT071802-26857 Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Peintures multiples / Ragnéage rose / Colle bitumineuse noire / Matériau compact gris hétérogène
* Revêtement souple beige + matériau compact gris hétérogène	META	1	16/02/2018	Amiante non détecté / -
* Colle polymère jaune non séparable + peintures multiples non séparable + ragnéage rose non séparable + colle bitumineuse noire	MOLP	2	15/02/2018	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Réf dossier client : 20LAW0201-01 - 20 SQUARE BEAUREGARD LGT 1 77140 NEMOURS Réf échantillon client : 20LAW0201P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Chambre 1 Mur D Enduit Peinture béton				Réf échantillon ITGA : IT071802-26858 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris / Peinture / Papier
* Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris non séparable + peinture non séparable + papier non séparable	META	1	16/02/2018	Amiante non détecté / -

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 03

Page 1/2

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-16345 EN DATE DU 16/02/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique	Nb de préparations	Date d'analyse	Résultat / Type d'amiante
-------------------	----------------------	--------------------	----------------	---------------------------

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 03

Page 2/2

ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD
Direction Opérations Entreprises
Case courrier 8 10 33
50 Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55832566 qui a pris effet le 01/01/2016.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
 - Le constat des Risques d'exposition au plomb
 - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
 - Dossier technique amiante
 - Présence de termites et autres insectes xylophages
 - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
 - Etat des risques naturels et technologiques
 - Mesurage Loi Carrez
 - Mesurage Loi Boulin
 - Contrôle des installations d'Assainissement NON Collectif
 - Calcul des millèmes de copropriété
 - Diagnostic Radon
 - Thermographie des bâtiments
 - Loi S.R.U.
 - Certificat des travaux de réhabilitation dans le neuf et l'ancien amiante (Dispositions Robien & Borko)
 - Etat du dispositif de sécurité des piscines
 - Certificat de logement décent
 - Etat des lieux locatifs
 - Diagnostic accessibilité handicapés
 - Infiltrométrie
 - Certificat aux normes de surface et d'Habitabilité et Prêt à Taux Zéro
 - Etat descriptif de division
 - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
 - Présence de champignons lignivores
 - Repérage plomb avant travaux et démolition

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 000 000,00 € par sinistre et 1 000 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2018 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Lyon, le 19/12/2017
Laura FOURNIER
Pour la Compagnie



CERTIFICAT DE COMPETENCES



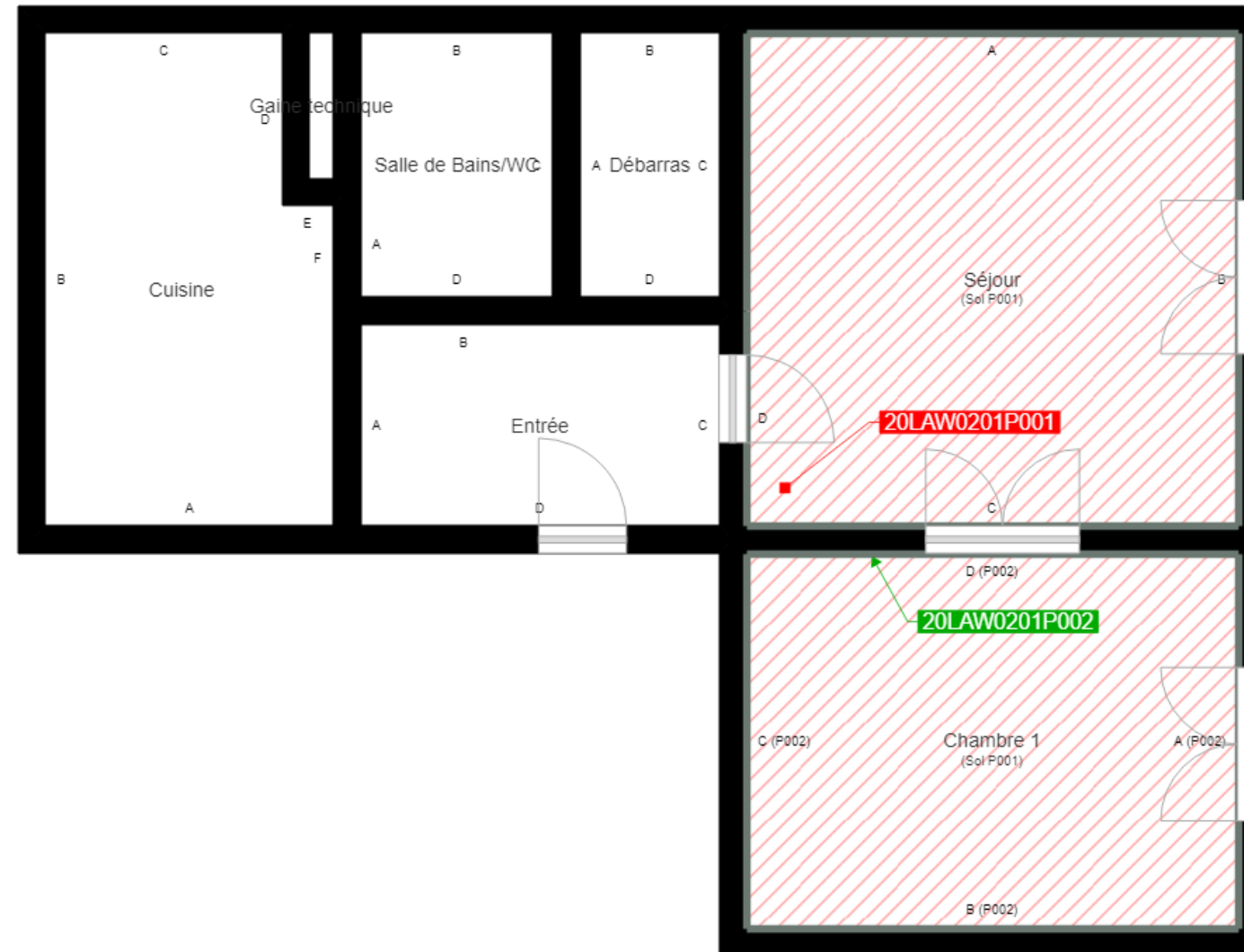
La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

GUERIN Olivier
sous le numéro 17-881



Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- Amiante sans mention** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amianté dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- DPE individuel** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011
- Gaz** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Termites** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Electricité** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009





	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière

-  Prélèvements de sol amiantés
-  Prélèvements de sol non amiantés
-  Prélèvements de plafonds amiantés
-  Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés
-  Sol amianté
-  Plafond amianté
-  Sol et Plafond amiantés